



SOIR | 4 SESSIONS  
1260 heures

AEC  
JEE.OK

L'AEC Techniques de l'éducation à l'enfance est destinée à former des éducateurs et des éducatrices pouvant intervenir auprès des enfants de 0 à 12 ans en service de garde. Elle permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances professionnelles selon la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance et ses règlements.

Au cours de sa formation, l'étudiant apprendra à satisfaire les besoins de base de l'enfant, ses besoins psychologiques ainsi que ses besoins d'éducation. Il apprendra également à établir un rôle de partenariat auprès des parents et du milieu, afin de comprendre l'importance d'une concertation sur les interventions à effectuer auprès de l'enfant.

Le programme permet aux étudiants d'intégrer avec succès le marché du travail, dès l'obtention de leur diplôme. Cet esprit s'est d'ailleurs matérialisé avec l'ouverture de la Garderie LaSalle des petits qui permet aux futurs diplômés d'aiguiser au mieux leur connaissance du milieu.

## Objectif du programme

La personne détenant une Attestation d'études collégiales en Techniques de l'éducation à l'enfance peut travailler dans les services de garde à l'enfance. Cette formation, cumulée à trois années d'expérience, lui permettra de faire partie du personnel de garde selon la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance et ses règlements.

## Perspectives professionnelles

- Services de garde à l'enfance et centres de la petite enfance;
- Services de garde en milieu scolaire et en milieu familial;
- Bureaux coordonnateurs.

## Conditions d'admission

- Posséder une formation jugée suffisante et satisfaire au règlement sur le régime des études collégiales.

Qualité et aptitudes requises

- Créativité;
- Ouverture d'esprit;
- Patience et compréhension;
- Autonomie;
- Capacité d'adaptation;
- Facilité d'expression et de communication;
- Bonne santé, bonne vue, bonne audition.





## Formation spécifique

### Session 1

- La profession d'éducateur et d'éducatrice à l'enfance (45 h)
- Le développement de l'enfant de 0 à 2 ans (60 h)
- La santé et la sécurité en milieu éducatif (75 h)
- Rédaction et résumé de textes relatifs à la profession (45 h)

### Session 2

- Le développement de l'enfant de 2 à 12 ans (60 h)
- Programme éducatif et saines habitudes de vie (75 h)
- La communication en milieu de travail (45 h)
- L'observation de l'enfant en milieu éducatif (45 h)

### Session 3

- La relation affective avec l'enfant (60 h)
- L'art et la créativité en milieu éducatif (60 h)
- Élaboration d'activités en milieu éducatif (60 h)
- Besoins particuliers et partenariats (45 h)
- Stage d'initiation à la profession et implication (180 h)

### Session 4

- Le développement de l'autonomie chez l'enfant (45 h)
- Approches et techniques d'animation en milieu éducatif (60 h)
- Les défis d'adaptation chez l'enfant (45 h)
- Stage intervention (255 h)

## Immunisation

Dans le cadre de leurs stages, les étudiants pourront être appelés à fournir la preuve que leur vaccination de base est à jour : diphtérie, poliomyélite, tétanos ainsi que rubéole, oreillons et rougeole. Le vaccin contre l'hépatite B et la grippe peuvent aussi être demandés. Les élèves devront être en bonne santé.

Note importante : Les élèves seront appelés à fournir la preuve qu'ils ne présentent aucun empêchement pour effectuer leurs stages. Une demande de vérification de dossier de police devra être effectuée. Cette demande de vérification sera prise en charge par le Collège.

